

STAGE SPORTIF

A LA DECOUVERTE DU SPORT EN S'AMUSANT!

DU 17 AU 21 AVRIL 2023

STADE
HUBERT
JOUANISSON
(LYCÉE)

10h30-12h00
GRANDE SECTION / CP / CE1

14h00-16h00 CE2/CM1/CM2









PROGRAMME*

DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 AVRIL 2023

TARIF: ZE/SEMAINE

Lundi 17 Avril: Athlétisme et Foot

Mardi 18 Avril: Vélo et Touch Rugby

Mercredi 19 Avril: Hockey et course d'orientation

Jeudi 20 Avril: Athlétisme et Foot/Golf

Vendredi 21 Avril: Jeux Collectifs

Pour l'activité vélo, le casque est obligatoire (non fourni). Merci de vérifier la pression des pneus et les freins. Prendre son vélo!

INSCRIPTION

Par Mail: s.dupont@lequesnoy.fr (joindre impérativement la fiche d'inscription et l'attestation d'assurance en pièce jointe)

Permanences en Mairie: Le Mardi 11 Avril et le Jeudi 13 Avril de 8h30 à 12h00

DÉROULEMENT Lieu : Stade du Hubert Jouanisson (Lycée)

Avenue Léo Lagrange - 59530 LE QUESNOY-Prévoir une bouteille d'eau avec son nom dessus



*SUSCEPTIBLE DE VARIER EN FONCTION DE LA METEO











Fiche d'inscription

Stage Multisport

Pâques 2023

ENFANT	AUTORISATION
	DROIT A L'IMAGE:
NOM:	J"AUTORISE:
PRENOM:	JE N'AUTORISE PAS
DATE DE NAISSANCE: ••••••••••••••••••••••••••••••••••••	AUTORISATION DE SORTIE:
	OUI NON
CLASSE:	PERSONNE AUTORISÉE
ECOLE: ····································	À REPRENDRE L'ENFANT
FAMILLE	
RESPONSABLE DE L'ENFANT	NUMERO DE TELEPHONE
	••••••
••••••	•••••••
ADRESSE POSTALE	ADRESSE MAIL
••••••	
	MUTUELLE:
N° DE SECURITE SOCIALE	MOTOELLE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Le stage est réservé aux enfants de Le Quesnoy ou scolarisés dans les écoles de Le Quesnoy
- Si les parents ne sont pas joignables, l'organisateur a l'autorisation de prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident

CE STAGE SPORTIF

JMETTANT CE FORMULAIRE, J ACCEPTE QUE LES

- L'enfant doit être amené et confié aux animateurs présents dans la salle
- Les enfants ne sont plus sous la responsabilité des animateurs lorsque le créneau horaire est terminé
- Un mauvais comportement, ou dégradation du matériel, peut entraîner une exclusion du stage
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou dommage causé aux objets personnels
- ∠ L'inscription ne prend effet qu'après réception d'une attestation d'assurance pour les activités extrascolaires et de la participation de 2€ (à donner le premier jour du stage dans une enveloppe au nom de
 l'enfant)

DATE......SIGNATURE PRECEDEE DE LA MENTION "LU ET APPROUVE"

